



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

ANNEXE 1

REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS JEUNES

CATEGORIE U14 à U18

Saison 2021 / 2022

Organisation des compétitions

Engagements

Nombre d'engagement par catégorie en date du 6 Septembre 2021 permettant de définir l'organisation de la saison

Catégorie U14 : 4 équipes

Catégorie U15 : 34 équipes

Catégorie U16 : 13 équipes

Catégorie U17 : 14 équipes

Catégorie U18 : 25 équipes

Organisation de la catégorie U14 (4 équipes)

Devant le nombre restreint d'équipes engagées, la commission propose aux équipes d'intégrer la catégorie U15.

Selon les résultats de la 1^{ère} phase, ces équipes seront dans la mesure du possible regroupées dans le même groupe.

Pas d'accession en U15 Ligue pour la saison 2022/202

Une coupe de l'Aisne est organisée entre toutes les équipes (14) engagées dans cette catégorie.

Organisation de la catégorie U15 (38 équipes dont 4 U14)

Phase 1 : Brassage formule Echiquier sur 8 rencontres (voir règlement de la formule Echiquier en annexe)

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 6^{ème} place intègrent la D1 pour la 2^{ème} phase

Les équipes classées de la 7^{ème} à la 18^{ème} place (12 équipes) intègrent la D2 pour la 2^{ème} phase

Les équipes classées au-delà de la 18^{ème} place intègrent la D3 pour la 2^{ème} phase

Phase 2

D1 : 6 équipes – Championnat sur 10 journées

D2 : 12 équipes – 2 groupes de 6 équipes - Championnat sur 10 journées

D3 : 20 équipes – 2 groupes de 10 – 9 journées en matches simples

L'organisation de la D3 pourra évoluer si le nombre d'équipes évolue (nouveaux engagements ou forfaits généraux)

Une coupe de l'Aisne est organisée entre les équipes A de cette catégorie et les équipes engagées en championnat U15 Ligue

Un challenge départemental est organisé entre les équipes de district de cette catégorie (1 équipe par club avec priorité aux équipes B)

Les équipes de district qui participeront aux ¼ de finales de la Coupe de l'Aisne ne seront pas reversées en Challenge Départemental

Organisation de la catégorie U16 (13 équipes)

Phase 1 : Brassage formule Echiquier sur 6 rencontres (voir règlement de la formule Echiquier en annexe)

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 6^{ème} place intègrent la D1 pour la 2^{ème} phase

Les équipes classées de la 7^{ème} à la 13^{ème} place intègrent la D2 pour la 2^{ème} phase

Phase 2

D1 : 6 équipes – Championnat sur 10 journées

D2 : 7 équipes – Championnat sur 14 journées (12 rencontres par équipes)

L'organisation de la D2 pourra évoluer si le nombre d'équipes évolue (nouveaux engagements ou forfaits généraux)

Une coupe de l'Aisne est organisée entre les équipes A de cette catégorie et les équipes engagées en championnat U17 Ligue

Organisation de la catégorie U17 (14 équipes)

Phase 1 : Brassage formule Echiquier sur 6 rencontres (voir règlement de la formule Echiquier en annexe)

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 6^{ème} place intègrent la D1 pour la 2^{ème} phase

Les équipes classées de la 7^{ème} à la 14^{ème} place intègrent la D2 pour la 2^{ème} phase

Phase 2

D1 : 6 équipes – Championnat sur 10 journées

D2 : 8 équipes – Championnat sur 14 journées

L'organisation de la D2 pourra évoluer si le nombre d'équipes évolue (nouveaux engagements ou forfaits généraux)

Une coupe de l'Aisne est organisée entre les équipes A de cette catégorie et les équipes engagées en championnat U17 Ligue

Organisation de la catégorie U18 (25 équipes)

Phase 1 : Brassage formule Echiquier sur 8 rencontres (voir règlement de la formule Echiquier en annexe)

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 6^{ème} place intègrent la D1 pour la 2^{ème} phase

Les équipes classées de la 7^{ème} à la 26^{ème} place intègrent la D2 pour la 2^{ème} phase

Phase 2

D1 : 6 équipes – Championnat sur 10 journées

D2 : 19 équipes – 1 groupes de 10 avec 9 journées en matches simples et un groupe de 9 avec 8 journées en matches simples

L'organisation de la D2 pourra évoluer si le nombre d'équipes évolue (nouveaux engagements ou forfaits généraux)

Une coupe de l'Aisne est organisée entre les équipes A de cette catégorie et les équipes engagées en championnat U18 Ligue

Un challenge départemental est organisé entre les équipes de district de cette catégorie (1 équipe par club avec priorité aux équipes B)

Les équipes de district qui participeront aux ¼ de finales de la Coupe de l'Aisne ne seront pas reversées en Challenge Départemental

Annexe : Règlement de la formule Echiquier

Journée 1

Un tirage au sort est réalisé pour déterminer les rencontres.

A l'issue des rencontres, un classement est établi (3 pts pour un match gagné, 1 pt pour un match nul, 0 pt pour une défaite, -1 pt pour un forfait ou une pénalité)

Les équipes ayant le même nombre de points sont classées ex-équo

Journée 2

Les rencontres sont définies par la commission selon le classement de la 1^{ère} journée et le critère géographique.

A l'issue de ces rencontres, un nouveau classement est établi

En cas d'égalité de points, les équipes sont départagées comme suit

Nombre de points entre les équipes ex-équo à condition que toutes ces équipes se soient rencontrées

Différence de buts entre les équipes ex-équo à condition que toutes ces équipes se soient rencontrées

Meilleure attaque entre les équipes ex-équo à condition que toutes ces équipes se soient rencontrées

Quotient différence de buts divisé par le nombre de rencontres disputées

Quotient buts marqués divisé par le nombre de rencontres disputées

Tirage au sort

Journées suivantes

Les rencontres sont définies par rapport au classement selon la formule 1^{er} contre 2^{ème}, 3^{ème} contre 4^{ème} et ainsi de suite.

Le classement est défini comme à la journée 2

Adversaires

Aucune équipe ne rencontre deux fois le même adversaire, le cas échéant elle rencontrera l'équipe la suivant au classement.

Exempts

Si le nombre d'équipes est impair, l'équipe exemptée est celle qui est classée dernière à l'issue de chaque classement (1^{ère} rotation : tirage au sort)

L'équipe exemptée marque automatiquement 3 points (0 but pour – 0 but contre)

Aucune équipe n'est exemptée 2 fois. Si c'était le cas, ce sera l'équipe la précédant au classement et n'ayant pas été exemptée.

Lieu des rencontres

Chaque rencontre se jouera chez l'équipe ayant effectué le plus de déplacement depuis le début de la phase de brassage.

Si les 2 équipes ont le même nombre de déplacements, c'est l'équipe la mieux classée qui recevra.

Si une équipe devant recevoir déclare forfait, un déplacement pour l'équipe adverse sera comptabilisé uniquement si celui-ci a été effectué.

Report

Aucune demande de report de match ne sera acceptée par la Commission.